

# Assurance Flotte de Véhicules



## OBJET

---

- Garanties à la carte et nombreuses options disponibles pour adapter précisément le contrat aux besoins de votre entreprise
- **Un contrat simple de gestion, sans conducteurs désignés**
- **1 seul contrat, 1 seule échéance**
- **Tarif immédiat**

## CIBLE

---

- Entreprises commerciales, industrielles, de service ou du Bâtiment, dans le cadre d'un usage « Transport Pour Propre Compte »
- Taxis, ambulances, VSL, véhicules funéraires, pour un usage « transport de personnes »
- Salariés ou non, mandataire sociaux, personnel intérimaire, participant à l'exploitation de l'entreprise et titulaires d'un permis de conduire conforme
- Conjoint ou concubin du représentant légal si l'entreprise est une personne morale

## GARANTIES

---

### **Tiers :**

- Responsabilité Civile, Défense Recours, Assistance

### **Tiers Confort :** garanties en plus de celles en Tiers :

- Bris de glace, vol, tentative de vol, incendie, explosions, catastrophes naturelles et événements naturels, catastrophes technologiques

### **Tous risques :** garanties en plus de celles en Tiers Confort :

- Dommages Tous Accidents (sauf 2 roues : dommages par collision)

### **En option :**

- Aménagements non prévus au catalogue constructeur
- Garantie du conducteur
- Pertes financières
- Objets personnels et bagages
- Responsabilité Civile Outils (codes NAF commençant par 41, 42 et 43 exclus)
- Location de véhicule de remplacement (VL)
- Rachat de franchise (TPPC et véhicules <3,5 t uniquement)

Mentonnaise d'Assurances

15 Porte de France – BP223 – 06500 Menton

Tél : 04 93 57 03 03 Mail : [contact@mentonassurances.com](mailto:contact@mentonassurances.com)